



2018

Séance du Conseil général du 24 septembre

Motion du groupe socialiste

Favorisons l'utilisation de notre monnaie locale !

Afin de soutenir l'économie locale, le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de favoriser l'utilisation du « Val », la monnaie du Val-de-Travers, notamment par le biais des indemnités versées aux conseillers généraux et d'une part des salaires des conseillers communaux, voire des collaborateurs de l'administration qui en feraient la demande.

Des monnaies locales continuent de voir le jour dans plusieurs régions et cantons suisses. En juin dernier, le Grand Conseil neuchâtelois acceptait un postulat invitant le Conseil d'Etat à y réfléchir à son tour. Dans ce contexte, Val-de-Travers a la chance de pouvoir bénéficier de sa propre monnaie locale depuis la création des « 20 Val » (l'équivalent de 20 francs), il y a un peu plus de 2 ans (juillet 2016), sous l'impulsion de l'association « Val'Action ».

Dans l'objectif de valoriser notre monnaie et de favoriser les achats dans les commerces locaux, nous pensons nécessaire que notre collectivité l'utilise directement. Même si cette seule mesure ne suffira pas à conserver une économie résidentielle forte, elle mérite d'être envisagée.

Le groupe socialiste demande ainsi au Conseil communal d'étudier la possibilité de payer en « Val » une large part, voire la totalité des indemnités des conseillers généraux, ainsi qu'une part, même modeste, du salaire des conseillers communaux. Cette dernière mesure pourrait également être étendue aux collaborateurs de la commune, éventuellement sur une base volontaire, et nous vous invitons le Conseil communal à en mesurer la faisabilité.

Pour le groupe socialiste :

Margherita Giovenco


François Oppliger


Cécile Mermet Meyer
